



COALITION
BURUNDAISE
DES DÉFENSEURS
DES DROITS DE
L'HOMME
CBDDH

DECLARATION DE LA COALITION BURUNDAISE DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME (CBDDH) SUITE AUX SANCTIONS INFLIGEES AUX SIX MEDIA NATIONAUX ET INTERNATIONAUX PAR LE CONSEIL NATIONAL DE LA COMMUNICATION(CNC).

Ce jeudi 3 Avril 2018, le Gouvernement du Burundi, par la décision du Conseil National de la Communication(CNC), vient de concrétiser la menace-avertissement contre le journal gouvernemental Le Renouveau et les radios privées nationales Isanganiro, CCIB FM+ ainsi que les radios internationales RFI, BBC et Voix d'Amérique. La décision du CNC porte notamment sur la suspension d'émission des radios BBC et Voix d'Amérique en République du Burundi. Par cet acte contraire aux engagements de l'Etat du Burundi en matière de promotion et de protection des droits de l'homme et des défenseurs des droits de l'homme, tel que traduit dans la Constitution de la république du Burundi, la Déclaration Universelle des droits de l'homme de 1948 et la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme de 1998, le Président du CNC, KARENKA Ramadhani, prend en otage le peuple burundais en cette période électorale.

Face à cela,

1. La coalition s'indigne de la récente mesure de suspension prise par Président du CNC, contre les Radio BBC et la voix d'Amérique pour une durée de six mois à dater du 7/05/2018, la rubrique publicité du journal le Renouveau du Burundi pour une durée de trois mois.
2. La coalition exprime ses inquiétudes face à la mesure de blâme que le même CNC vient de prendre contre les radios Isanganiro, CCIB FM+ et la Radio France Internationale(RFI).
3. D'une façon générale, tous ces média sont accusés des manquements à la loi de la presse du Burundi, une loi qui a été décriée par les défenseurs des droits de l'homme pour son caractère liberticide initiée contre l'intérêt des média porte-parole du peuple.
4. La CBDDH estime que ces sanctions prises en période de campagne électorale visent à priver le peuple d'une information indépendante et équilibrée sur le référendum, le droit d'expression au peuple, aux partis et acteurs politiques opposés au Référendum et prend en otage le peuple Burundais pour qu'elle se contente d'une voix unique, celle du parti au pouvoir.

5. La CBDDH dénonce cette violation de la liberté d'expression, qui, de facto présage que le référendum en vue n'a rien de crédible puisqu'il perd sa transparence et son inclusivité rendus par les média en situation normale.
6. La CBDDH lance un appel au Gouvernement du Burundi de lever toutes ces sanctions sans délais et de cesser les harcèlements de toutes formes imposées aux médias qui accomplissent leur noble mission d'informer le peuple et de leur donner la parole en toute indépendance.
7. La CBDDH encourage les journalistes nationaux et internationaux de braver les barrières, de rester debout en solidarité avec le peuple burundais pris en otage par la dictature d'un pouvoir qui a perdu ses repères de la démocratie et de rendre compte du déroulement du processus électoral malgré les menaces.
8. Les défenseurs des droits de l'homme à garder à l'œil toutes les violations en cours, à voler au secours des victimes et maintenir la cohésion entre la population burundaise sous pression.

Fait à Bujumbura le 06/05/2018
Président de la coalition burundaise des défenseurs
Des droits de l'homme.

Vital NSHIMIRIMANA.